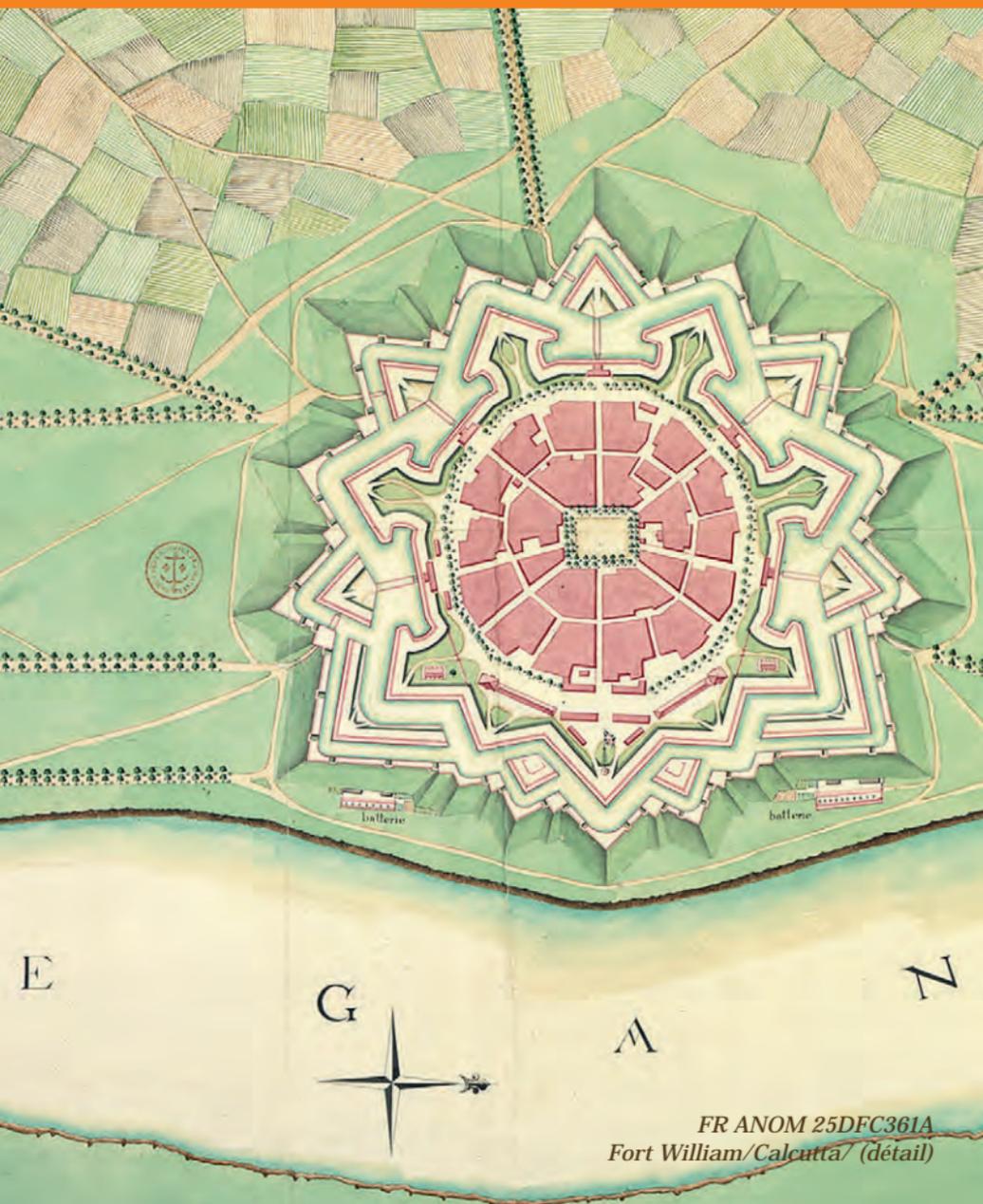


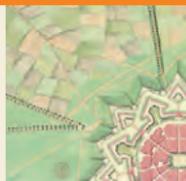
## LES CARTES ET PLANS





## LES CARTES ET PLANS

Progressivement consultables en ligne  
sur la base Ulysse



- La cartothèque représente un ensemble de plus de 60 000 pièces qui, du XVII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle, couvrent tous les territoires des anciennes possessions françaises, sur les cinq continents.
- Un des fleurons des collections des Archives nationales d'outre-mer est le fonds du Dépôt des Fortifications des Colonies (DFC), créé en 1778. Il est composé de 25 000 cartes et plans manuscrits, gravés et aquarellés, dessinés par les ingénieurs militaires.
- La richesse de ce fonds est beaucoup plus étendue que ne le laisse entendre sa dénomination. Il ne s'agit pas que de fortifications militaires. On trouve également des cartes générales, des tracés de rivières et de chemins, des plans de territoires et de villes, des projets de bâtiments administratifs et militaires.
- Les pays concernés par le Dépôt des Fortifications des Colonies sont : les îles et côtes d'Europe (Jersey et Guernesey, Irlande, Baléares, Corse, Candie, Gibraltar), l'Amérique du Nord et les Antilles, la Guyane, l'Afrique subsaharienne, Madagascar, les îles de la Réunion et Maurice, l'ancienne Indochine, l'Inde, les îles Marquises, la Nouvelle-Calédonie et Tahiti.

Accessible jusque là grâce à un inventaire analytique manuscrit, le DFC sera progressivement accessible grâce à la base Ulysse mise en ligne en 2005.